

Préambule

En septembre 2014, le Bureau de l'éducation française a mis en place la **Revue de l'éducation en langue française** (la Revue) afin de soutenir la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française dans les écoles du Manitoba.

La Revue repose sur la vision du Programme d'immersion française au Manitoba, qui est de **former des citoyens du monde plurilingues, confiants, fiers et engagés**. Elle permet de mesurer la réussite du Programme en procédant à la collecte de données et en suivant le progrès accompli au fil des années. En s'appuyant sur ces données, les écoles peuvent mettre en œuvre des initiatives pour répondre aux défis identifiés, tout en aidant les élèves à développer continuellement leurs compétences linguistiques, à réussir académiquement et à développer leur identité plurilingue.

Les objectifs de la Revue sont les suivants :

- fournir des attentes précises en ce qui concerne le rôle et les responsabilités des divisions scolaires et des écoles en matière d'obligation redditionnelle;
- avoir un processus normalisé pour faire rapport sur le Programme d'immersion française;
- établir une collaboration et un dialogue entre les écoles, les divisions scolaires et le BEF en ce qui concerne la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française;
- permettre aux écoles et aux divisions scolaires de collecter des données afin d'améliorer le Programme d'immersion française;
- permettre aux écoles et aux divisions scolaires de réfléchir sur les réussites et sur les défis existants et de mettre sur pied des initiatives qui prolongent leurs réussites et répondent aux besoins de leur Programme d'immersion française;
- collecter des données provinciales qui serviront à établir un rapport provincial annuel complet sur l'état de l'enseignement en français langue seconde au Manitoba.

Pour déterminer dans quelle mesure les élèves remplissent les attentes du Programme, les écoles ont été invitées à réfléchir aux questions suivantes :

- Le Programme d'immersion française permet-il aux élèves, y compris ceux ayant des besoins spéciaux, d'atteindre un niveau approprié de compétences langagières en français et en anglais?
- Les élèves sont-ils fiers de leurs compétences langagières, et ont-ils confiance en leur capacité à parler français en public dans divers contextes, que ce soit des discussions en petit ou grand groupes ou des présentations devant divers auditoires, en classe, dans l'école et ailleurs?
- Les élèves ont-ils conscience de leur propre identité culturelle et sont-ils ouverts aux autres langues et cultures?
- Les élèves ont-ils confiance en leur capacité de participer à la francophonie dans leur communauté et ailleurs, et ont-ils le goût de le faire?
- Les élèves valorisent-ils l'apprentissage des langues comme élément clé pour devenir des citoyens du monde? Se voient-ils comme apprenant de langues tout au long de leur vie?

Le tableau 1, intitulé *La pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française au Manitoba* (présenté dans l'introduction), résume la philosophie qui guide la Revue, énonce les attentes à l'égard des élèves et définit les quatre grands volets qui soutiennent sa pleine mise en œuvre.